

Journée Nationale **du sport scolaire**

Mercredi
20 Septembre 2023

CREPS 62 Chemin du Viaduc
Aix en Provence

**“Célébrons les Jeux
et la Coupe du Monde de Rugby”**

Ouvert aux licenciés et non licenciés

Confirmation de participation par retour de mail
sr-aix-marseille@unss.org
date limite le 14 septembre à 14h00

Journée Nationale du sport scolaire

Mercredi
20 Septembre 2023

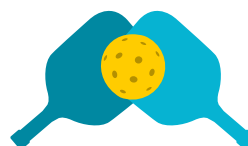
PRÉSENTATION

Cette 14ème édition de la JNSS a pour ambition de promouvoir le rôle éducatif et social du sport et de permettre à de nombreux collégiens et lycéens de l'académie d'Aix Marseille de renouer avec le goût de l'activité physique. Le développement durable est toujours à l'honneur cette année, alors pensez aux gourdes et couverts réutilisables ;)

4 activités pour toutes les équipes :



Pickleball



Beach volley



Rugby à 5

Hand à 4



Délégation d'une AS :

de 1 à 4 équipes maximum de 5 élèves + 1 ou 2 accompagnateurs



**Attendues : 16 équipes Collèges et 16 équipes Lycées
mixité obligatoire**



Déplacement des AS pris en charge à 100% par le service régional (sur présentation de la fiche demande de remboursement n°4 du règlement académique + justificatifs)

Journée Nationale **du sport scolaire**

Mercredi
20 Septembre 2023

PROGRAMME

09h00

Accueil

A déposer :

- la fiche de participation
- la charte de bonne conduite
- l'autorisation parentale

A retirer :

- la fiche de participation financière
- la feuille de route de l'AS*
- le plan du site

9h45

Lancement de la JNSS

4 créneaux d'1 heure sur la journée :

- 10h00 - 11h 00
- 11h15 - 12h15
- 12h30 - 13h00 panier tiré du sac
- 13h - 14h
- 14h15 - 15h15
- 15h30 - 16h15 course relais

16h30

Protocole et fin

***La feuille de route AS vous indique l'heure de passage des ateliers**

Journée Nationale du sport scolaire

Mercredi
20 Septembre 2023

CHARTRE DE BONNE CONDUITE

Ce document doit être signé par le représentant légal de l'élève et par l'élève lui-même.

Les participants sont tenus de rester en groupe, sous la surveillance directe de leur accompagnateur et de respecter les horaires des épreuves et des temps de repos (repas) précisés par les organisateurs.

Les élèves s'engagent à respecter la nature et les lieux d'accueil.

De manière générale, ils s'engagent, pour la durée totale de la journée, à suivre les consignes d'organisation, de comportement ou de sécurité données par les organisateurs et par les responsables de l'épreuve, en tous lieux

Le signataire s'engage à respecter toutes les consignes énumérées ci-dessus.

Prénom de l'élève :

Nom de l'élève :

Signature de l'élève :

Je soussigné, Madame, Monsieur

Demeurant (adresse complète) :

Responsable légal de l'élève nommé.e ci-dessus :

- Atteste avoir pris connaissance des dispositions indiquées ci-dessus.
- Autorise – n'autorise pas (1) les responsables de l'organisation à orienter l'élève vers les services de secours adaptés.

Fait à

Le

Signature du Responsable Légal :

(1) Rayer la mention inutile

AUTORISATION PARENTALE

À conserver par l'enseignant et à présenter à l'accueil

Je soussigné(e) (Père, Mère, Tuteur) :

Adresse :

Téléphone :

Numéros à joindre en cas d'urgence

:

1/ Autorise mon fils, ma fille (Nom et Prénom) :

Date de naissance :

Nom et adresse de l'établissement :

**à participer à la Journée Nationale du Sport Scolaire au CREPS d'Aix en Provence, le
20 septembre 2023**

Date et signature

**2/ Autorise l'utilisation pour les publications de l'UNSS des images de mon fils, ma
fille, captées durant la journée nationale du sport scolaire (1)**

Date et signature

(1) En cas de refus, ne pas signer la partie concernée.

FICHE DE PARTICIPATION

N° AS : 01___

ETAB :

Liste nominative des élèves

Equipe 1 Nom - Prénom	Equipe 2 Nom - Prénom

Equipe 3 Nom - Prénom	Equipe 4 Nom - Prénom

Accompagnateurs

Nom :

Prénom :

Tél :

Nom :

Prénom :

Tél :